

**États financiers**  
31 décembre 2024

**Canso Credit Income Fund**



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du  
Canso Credit Income Fund (le « Fonds »)

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023, et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Francesco Quatrale.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
Le 26 mars 2025

# Canso Credit Income Fund

États financiers au 31 décembre 2024

## Table des matières

---

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 5 Tableaux des flux de trésorerie
- 5 Annexe du portefeuille
- 9 Notes annexes

# Canso Credit Income Fund

## États de la situation financière

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>Actif</b>		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	169 414 696 \$	180 354 685 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	673 639	235 204
Montant à recevoir des courtiers en placement	1 040	22 511
Intérêts courus	7 020 450	10 240 345
Dividendes à recevoir	105 160	202 793
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	–	1 014 817
Autres montants à recevoir	–	1
<b>Total de l'actif</b>	<b>177 214 985 \$</b>	<b>192 070 356 \$</b>
<b>Passif</b>		
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	25 653 223 \$	50 140 653 \$
Rachats à payer	–	30 157
Frais de gestion à payer	94 881	88 467
Autres charges à payer	1 685 858	2 446 031
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	387 842	388 599
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	731 693	52 497
<b>Total du passif</b>	<b>28 553 497 \$</b>	<b>53 146 404 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>148 661 488 \$</b>	<b>138 923 952 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie</b>		
Catégorie A	145 164 130 \$	135 004 067 \$
Catégorie F	3 497 358	3 919 885
<b>Total de l'actif net</b>	<b>148 661 488 \$</b>	<b>138 923 952 \$</b>
<b>Nombre de parts rachetables en circulation</b>		
Catégorie A	9 116 797	9 093 749
Catégorie F	192 890	234 125
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Catégorie A	15,92 \$	14,85 \$
Catégorie F	18,13	16,74
*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	139 603 257 \$	136 446 501 \$

## États du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>Produits</b>		
Intérêts aux fins de distribution	8 417 612 \$	9 788 382 \$
Revenu de dividendes	1 039 972	1 119 348
Autres revenus	14 146	–
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	3 279 667	3 804 759
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les options	–	(3 546 414)
Profit net (perte nette) de change réalisé	93 611	(42 006)
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	(1 893 985)	851 180
Autre profit net (perte nette)	–	(949 364)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	1 070	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	8 696 673	783 833
<b>Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation</b>	<b>19 648 766 \$</b>	<b>11 809 718 \$</b>
<b>Charges</b>		
Honoraires liés au rendement	1 470 964 \$	2 163 423 \$
Charges d'intérêts, positions vendeur	1 749 723	1 831 420
Frais de gestion	1 076 989	1 089 396
Taxe de vente harmonisée	306 927	296 904
Coûts d'emprunt liés aux actions	165 809	166 009
Frais d'évaluation du Fonds	46 453	40 223
Frais d'administration	21 564	21 683
Commissions et autres coûts de transaction du portefeuille	934	20 196
Charges liées à la réglementation et à l'admission à la cote	19 266	19 173
Enregistrements et autres droits de dépôt	16 675	18 877
Honoraires d'agent des transferts	13 724	12 359
Frais juridiques	7 631	6 531
Honoraires d'audit	6 465	6 103
Honoraires de fiduciaire	5 501	5 952
Frais liés au comité d'examen indépendant	407	718
Autres charges	–	467
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>4 909 032 \$</b>	<b>5 699 434 \$</b>
Retenue d'impôt	(9 709) \$	– \$
<b>Total des charges d'exploitation nettes</b>	<b>4 899 323 \$</b>	<b>5 699 434 \$</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation</b>	<b>14 749 443 \$</b>	<b>6 110 284 \$</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie</b>		
Catégorie A	14 374 668 \$	5 933 336 \$
Catégorie F	374 775	176 948
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Catégorie A	1,58 \$	0,62 \$
Catégorie F	1,75	0,66

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

### Toutes les catégories

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Pour l'exercice clos le		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	138 923 952 \$	153 953 286 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	14 749 443	6 110 284
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
À partir du revenu de placement net	(4 111 293) \$	(3 971 701) \$
À partir des gains en capital	(1 288 261)	(3 277 582)
<b>Total des distributions</b>	<b>(5 399 554) \$</b>	<b>(7 249 283) \$</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Catégorie A	353 467 \$	169 868 \$
<b>Produit total</b>	<b>353 467 \$</b>	<b>169 868 \$</b>
Coût des parts rachetées		
Catégorie A	(12 489) \$	(15 227 133) \$
Catégorie F	(690 907)	(1 143 620)
<b>Coût total</b>	<b>(703 396) \$</b>	<b>(16 370 753) \$</b>
Distributions réinvesties		
Catégorie A	726 726 \$	2 240 789 \$
Catégorie F	10 850	69 761
<b>Total des réinvestissements</b>	<b>737 576 \$</b>	<b>2 310 550 \$</b>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	9 737 536 \$	(15 029 334) \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin</b>	<b>148 661 488 \$</b>	<b>138 923 952 \$</b>

### Catégorie A

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Pour l'exercice clos le		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	135 004 067 \$	148 933 498 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	14 374 668	5 933 336
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
À partir du revenu de placement net	(4 014 142) \$	(3 853 348) \$
À partir des gains en capital	(1 268 167)	(3 192 943)
<b>Total des distributions</b>	<b>(5 282 309) \$</b>	<b>(7 046 291) \$</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables découlant de la conversion de parts de catégorie F en parts de catégorie A		
	353 467 \$	169 868 \$
Coût des parts rachetées	(12 489)	(15 227 133)
Distributions réinvesties	726 726	2 240 789
<b>Total des opérations sur les parts rachetables</b>	<b>1 067 704 \$</b>	<b>(12 816 476) \$</b>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	10 160 063 \$	(13 929 431) \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin</b>	<b>145 164 130 \$</b>	<b>135 004 067 \$</b>

### Catégorie F

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Pour l'exercice clos le		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	3 919 885 \$	5 019 788 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	374 775	176 948
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
À partir du revenu de placement net	(97 151) \$	(118 353) \$
À partir des gains en capital	(20 094)	(84 639)
<b>Total des distributions</b>	<b>(117 245) \$</b>	<b>(202 992) \$</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Coût de l'émission de parts rachetables découlant de la conversion de parts de catégorie F en parts de catégorie A		
	(353 467) \$	(169 868) \$
Coût des parts rachetées	(337 440)	(973 752)
Distributions réinvesties	10 850	69 761
<b>Total des opérations sur les parts rachetables</b>	<b>(680 057) \$</b>	<b>(1 073 859) \$</b>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(422 527) \$	(1 099 903) \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin</b>	<b>3 497 358 \$</b>	<b>3 919 885 \$</b>

# Canso Credit Income Fund

## Tableaux des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	14 749 443 \$	6 110 284 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(1 749)	42 006
Perte nette réalisée (profit net réalisé) à la vente de placements et de devises	(3 279 667)	(3 804 759)
Perte nette réalisée (profit net réalisé) à la vente d'options	–	3 546 414
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements et des dérivés	(8 696 673)	(783 833)
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des devises	(1 070)	–
Achat de placements	(141 943 522)	(97 608 674)
Produit de la vente de placements	142 066 434	108 498 287
Intérêts à recevoir	3 219 895	(6 627 580)
Dividendes à recevoir	97 633	(73 120)
Montant à recevoir des courtiers en placement	21 471	–
Autres montants à recevoir	1	3 357
Autres passifs	(753 759)	2 437 727
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>	<b>5 478 437 \$</b>	<b>11 740 109 \$</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(5 400 311) \$	(7 295 103) \$
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	737 576	2 310 550
Montants payés au rachat de parts rachetables	(380 086)	(16 170 728)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>(5 042 821) \$</b>	<b>(21 155 281) \$</b>
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2 819 \$	(42 006) \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	435 616	(9 415 172)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	235 204	9 692 382
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin</b>	<b>673 639 \$</b>	<b>235 204 \$</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		
Intérêts reçus	11 637 507 \$	3 160 802 \$
Charges d'intérêts, positions vendeur	1 749 723	1 831 420
Dividendes reçus	1 137 605	1 046 228
Retenue d'impôt	(9 709)	

## Annexe du portefeuille au 31 décembre 2024

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
<b>Obligations détenues en position acheteur</b>			
8 509 000	Air Canada, convertibles, 4,63 %, 15 août 2029	8 468 452 \$	8 461 137 \$
1 408 000	Air Canada, convertibles, 4,00 %, 1 <sup>er</sup> juillet 2025	2 087 681	2 207 500
2 370 000	AT&T, rachetables, 4,85 %, 25 mai 2047	2 422 639	2 282 591
3 464 000	Avis Budget Car Rental LLC/Avis Budget Finance Inc., rachetables, 4,75 %, 1 <sup>er</sup> avril 2028	4 386 547	4 659 957
1 507 000	Avis Budget Car Rental LLC/Avis Budget Finance Inc., rachetables, 5,75 %, 15 juillet 2027	1 888 000	2 134 369
421 000	Avis Budget Rental Car Funding (AESOP) LLC, cat. A, série 24-2A, rachetables, 5,13 %, 20 octobre 2028	571 120	608 817
1 803 000	Banque de Nouvelle-Écosse, série 1, taux variable, rachetables, 3,70 %, 27 juillet 2081	1 625 920	1 619 112
1 700 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, rachetables, 3,81 %, 15 novembre 2028	1 699 949	1 710 430
182 845	Bell Canada, coupon zéro, 15 juin 2026	172 129	172 568
182 845	Bell Canada, coupon zéro, 15 décembre 2026	168 319	168 737
182 845	Bell Canada, coupon zéro, 15 juin 2027	164 165	165 286
182 845	Bell Canada, coupon zéro, 15 décembre 2027	159 719	161 770
182 845	Bell Canada, coupon zéro, 15 juin 2028	155 950	157 938
182 845	Bell Canada, coupon zéro, 15 décembre 2028	149 619	155 709
1 567 316	Black Press Ltd., 10,00 %, 22 mars 2029	1 390 576	1 418 421
600 000	Boeing Co. (The), rachetables, 2,25 %, 15 juin 2026	572 311	829 498
174 000	Boeing Co. (The), rachetables, 2,75 %, 1 <sup>er</sup> février 2026	225 995	244 111

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

# Canso Credit Income Fund

## Annexe du portefeuille au 31 décembre 2024

Valeur nominale/nombre d'actions			Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions			Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Obligations détenues en position acheteur</b>									
<i>(suite)</i>									
300 000	Bombardier Inc., 7,35 %, 22 décembre 2026		279 375	310 625	1 251 000	LATAM Airlines Group S.A., rachetables, 13,38 %, 15 octobre 2029		1 610 748	2 061 062
637 000	Bombardier Inc., rachetables, 7,45 %, 1 <sup>er</sup> mai 2034		803 315	970 018	130 800	Les Compagnies Loblaw limitée, coupon zéro, 17 février 2025		130 143	130 130
1 329 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, rachetables, 4,90 %, 2 avril 2027		1 328 176	1 351 289	130 800	Les Compagnies Loblaw limitée, coupon zéro, 17 août 2025		127 532	127 627
1 106 000	Cineplex Inc., rachetables, 7,63 %, 31 mars 2029		1 106 000	1 160 379	130 800	Les Compagnies Loblaw limitée, coupon zéro, 17 février 2026		124 810	125 096
89 000	Cineplex Inc., convertibles, rachetables, 5,75 %, 30 septembre 2025		92 559	121 485	130 800	Les Compagnies Loblaw limitée, coupon zéro, 17 août 2026		122 078	122 675
1 490 000	Corus Entertainment Inc., restreintes, rachetables, 6,00 %, 28 février 2030		1 490 000	596 000	130 800	Les Compagnies Loblaw limitée, coupon zéro, 17 février 2027		119 261	119 941
253 000	Credit Suisse Group AG, taux variable, rachetables, 2,19 %, 5 juin 2026		289 343	359 423	130 800	Les Compagnies Loblaw limitée, coupon zéro, 17 août 2027		117 071	117 720
5 065 620	FLINT Corp., 8,00 %, 14 octobre 2027		5 065 620	4 676 540	130 800	Les Compagnies Loblaw limitée, coupon zéro, 17 février 2028		113 465	115 399
5 871 000	GE Capital Canada Funding Co., 5,73 %, 22 octobre 2037		5 997 227	5 977 741	130 800	Les Compagnies Loblaw limitée, coupon zéro, 17 août 2028		110 366	112 471
2 119 000	Gouvernement du Canada, 0,50 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2030		1 702 424	1 830 093	1 487 000	Les Compagnies Loblaw limitée, coupon zéro, 17 février 2033		989 135	995 692
22 110 000	Gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2031		19 924 478	19 918 856	9 375 000	Société Financière Manuvie, taux variable, rachetables, 4,10 %, 19 mars 2082		9 117 285	8 399 859
1 053 000	Gouvernement du Canada, rendement réel, 0,50 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2050		741 721	769 561	909 000	Metropolitan Life Global Funding I, 4,64 %, 1 <sup>er</sup> avril 2027		909 000	932 120
5 762 000	Gouvernement du Canada, rendement réel, 4,25 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2026		6 637 048	6 398 613	1 727 000	NatWest Group PLC, taux variable, rachetables, 7,47 %, 10 novembre 2026		2 371 257	2 534 895
1 970 000	Great-West Lifeco Inc., série 1, taux variable, rachetables, 3,60 %, 31 décembre 2081		1 970 000	1 767 739	1 420 000	NAV Canada, rachetables, 2,92 %, 29 septembre 2051		1 420 000	1 091 886
2 456 000	Hertz Corp. (The), rachetables, 12,63 %, 15 juillet 2029		3 398 409	3 765 611	3 247 278	Banque Équitable, TH LNH, 3,90 %, 1 <sup>er</sup> mars 2029		3 210 584	3 294 124
3 959 000	Hertz Corp. (The), rachetables, 5,00 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2029		4 332 588	3 734 204	1 666 645	MCAP Service, TH LNH, 4,04 %, 1 <sup>er</sup> février 2028		1 676 545	1 690 916
938 000	Hertz Corp. (The), en nature, convertibles, rachetables, 8,00 %, 15 juillet 2029		1 285 295	1 509 008	1 221 927	RBC Dominion valeurs mobilières, TH LNH, 3,32 %, 1 <sup>er</sup> septembre 2028		1 180 674	1 226 752
					7 273 000	Pembina Pipeline Corp., série 11, rachetables, 4,75 %, 26 mars 2048		7 221 788	6 834 814

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

# Canso Credit Income Fund

## Annexe du portefeuille au 31 décembre 2024

Valeur nominale/nombre d'actions			Coût moyen (\$)			Juste valeur (\$)		
<b>Obligations détenues en position acheteur</b>								
<i>(suite)</i>								
3 610 000	Banque Royale du Canada, taux variable, convertibles, rachetables, 5,10 %, 29 juin 2085	3 215 425	4 774 059					
869 252	Scotia Capital Inc., 3,85 %, 1 <sup>er</sup> septembre 2029	886 559	880 644					
341 000	Groupe SNC-Lavalin inc., série 7, 7,00 %, 12 juin 2026	341 000	354 720					
137 000	Spirit AeroSystems Inc., rachetables, 3,85 %, 15 juin 2026	180 420	192 455					
2 214 000	Spirit AeroSystems Inc., rachetables, 4,60 %, 15 juin 2028	2 532 395	3 021 945					
242 000	Spirit AeroSystems Inc., rachetables, 9,75 %, 15 novembre 2030	332 774	385 383					
6 709 360	Strait Crossing Development Inc., 6,17 %, 15 septembre 2031	7 063 741	6 717 665					
2 968 000	Société Financière Manuvie, série 21-1, taux variable, rachetables, 3,60 %, 30 juin 2081	2 970 528	2 688 891					
4 408 000	La Banque Toronto-Dominion, 4,48 %, 18 janvier 2028	4 408 000	4 522 855					
2 480 000	La Banque Toronto-Dominion, série 1, taux variable, rachetables, 3,60 %, 31 octobre 2081	2 480 000	2 228 075					
3 159 000	TransCanada PipeLines Ltd., taux variable, rachetables, 7,00 %, 15 mai 2067	3 705 139	4 275 924					
871 000	UBS Group AG, 1,31 %, 2 février 2027	922 898	1 203 653					
427 000	United Airlines Inc., rachetables, 4,63 %, 15 avril 2029	535 373	584 081					
260 000	Obligations du Trésor américain, indexées sur l'inflation, 0,13 %, 15 avril 2026	326 727	362 990					
957 000	Obligations du Trésor américain, indexées sur l'inflation, 0,63 %, 15 janvier 2026	1 257 592	1 350 578					
1 477 000	Vidéotron ltée, rachetables, 5,63 %, 15 juin 2025	1 518 848	1 482 309					
642 000	WTH Car Rental ULC, série 23-1, 6,03 %, à fonds d'amortissement, 20 février 2027	642 000	666 219					
<b>Total des obligations détenues en position acheteur</b>		<b>146 743 830 \$</b>	<b>148 100 761 \$</b>					
<b>Obligations détenues en position vendeur</b>								
(12 299 000)	Gouvernement du Canada, 2,75 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2048	(14 110 171) \$	(11 130 248) \$					
(7 224 000)	Gouvernement du Canada, 8,00 %, 1 <sup>er</sup> juin 2027	(9 752 991)	(8 088 243)					
(4 640 000)	Obligations du Trésor américain, 1,88 %, 31 juillet 2026	(5 798 907)	(6 434 732)					
<b>Total des obligations détenues en position vendeur</b>		<b>(29 662 069) \$</b>	<b>(25 653 223) \$</b>					
<b>Total des obligations (82,3 %)</b>		<b>117 081 761 \$</b>	<b>122 447 538 \$</b>					
<b>Actions détenues en position acheteur</b>								
915 463	Aegis Brands Inc.	444 000 \$	350 174 \$					
58 300	BCE Inc., actions privilégiées, série AL, taux variable, perpétuelles	699 809	889 367					
137 324	Bird Construction Inc.	1 557 700	3 578 663					
152 810	Black Press Media Ltd., catégorie A	161 247	152 812					
13 650	Boeing Co. (The)	2 910 206	3 472 951					
90 000	Canadian Life Companies Split Corp., 6,25 %, privilégiées, série B	931 500	956 250					
190 321	FLINT Corp.	65 661	4 758					
3 760	FLINT Corp., actions privilégiées, série 1	3 760 300	2 013 593					
296	FLINT Corp., actions privilégiées, série 2	296 000	158 517					
2 200	Société Financière Manuvie, privilégiées, cat. 1, série 15, taux variable, perpétuelles	37 091	50 578					
43 214	MDA Ltd.	605 000	1 276 109					
157 793	NorthStar Gaming Holdings Inc.	72 948	5 522					
29 367	Postmedia Network Canada Corp., restreintes	–	38 177					
2 700	Corporation TC Énergie, privilégiées, série 4, taux variable, convertibles, perpétuelles	27 621	39 393					
3 000	Corporation TC Énergie, privilégiées, série 7, taux variable, convertibles, perpétuelles	44 340	63 000					
6 240	TC Fund I L.P., catégorie B	106 614	105 518					
270 300	Thomson Reuters Corp., privilégiées, série II, taux variable, perpétuelles	3 584 087	4 051 797					
2 058	VerticalScope Holdings Inc.	16 834	21 300					

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

# Canso Credit Income Fund

## Annexe du portefeuille au 31 décembre 2024

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Actions détenues en position acheteur</b>		
<i>(suite)</i>		
75 886 X-Spectrum 1 Inc.	371 840	20 490
124 321 X-Spectrum 2 Inc.	177 779	–
343 035 Pages Jaunes Limitée	6 651 450	4 064 966
<b>Total des actions détenues en position acheteur</b>	<b>22 522 027 \$</b>	<b>21 313 935 \$</b>
<b>Total des actions (14,4 %)</b>	<b>22 522 027 \$</b>	<b>21 313 935 \$</b>
<b>Coûts de transaction</b>		
Coûts de transaction	(531) \$	
<b>Total des coûts de transaction</b>	<b>(531) \$</b>	
<b>Total du portefeuille (96,7 %)</b>	<b>139 603 257 \$</b>	<b>143 761 473 \$</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,5 %)		673 639 \$
Autres actifs moins les passifs (2,8 %)		4 226 376
<b>Actif net</b>		<b>148 661 488 \$</b>

## Contrats de change

Contrepartie	Date de règlement	Achat	Valeur nominale	Vente	Valeur nominale	Taux à terme	Taux en vigueur	Plus-value (moins-value) latente
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3 juillet 2025	\$ CA	39 453 708 \$	\$ US	28 021 000 \$	0,71	0,697	(731 693) \$

## Notes

1 La contrepartie affiche une notation de crédit de A+.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

# Canso Credit Income Fund

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

## 1. Constitution du Fonds

Le siège social du Canso Credit Income Fund (le « Fonds ») est situé au 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses catégories et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Canso Credit Income Fund est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 28 juin 2010, telle qu'elle peut être modifiée et mise à jour à l'occasion. Le 29 juin 2010, le Fonds est devenu un émetteur assujéti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus. Le 16 juillet 2010, un premier appel public à l'épargne visant 11 395 678 parts de catégorie A et 2 604 322 parts de catégorie F (collectivement, les « parts ») au prix de 10,00 \$ par part a été conclu, aux termes duquel les parts de catégorie A se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole PBY.UN. Les parts de catégorie F ne sont pas cotées en bourse, mais elles sont convertibles en parts de catégorie A sur une base mensuelle.

L'objectif de placement du Fonds consiste à i) maximiser le rendement total pour les porteurs de parts tout en réduisant les risques et ii) procurer aux porteurs de parts des distributions mensuelles en espèces en prenant des positions acheteur et des positions acheteur et vendeur principalement dans des obligations de sociétés et dans d'autres titres à revenu.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Canso Investment Counsel Ltd. (le « gestionnaire de portefeuille »), une société sous contrôle commun avec le gestionnaire.

## 2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») avec prise d'effet le 31 décembre 2024.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 24 mars 2025.

## 3. Informations sur les méthodes comptables significatives

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le Fonds a adopté la modification d'IAS 1 *Présentation des états financiers* (« IAS 1 ») se rapportant aux informations à fournir sur les méthodes comptables significatives. Cette modification n'a pas eu d'incidence significative sur les présents états financiers. Aucune autre norme, modification de norme ni interprétation entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 n'a eu d'incidence significative sur les états financiers du Fonds. Les méthodes comptables significatives appliquées dans la préparation des présents états financiers sont décrites ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées de manière cohérente pour tous les exercices présentés, à moins d'indication contraire.

Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes :

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

### Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

#### Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner

# Canso Credit Income Fund

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

## *Passifs financiers*

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

## **Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti**

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur aux 31 décembre 2024 et 2023, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

## **Comptabilisation et décomptabilisation**

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

## Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché

dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère

raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

## Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

## Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

## Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

# Canso Credit Income Fund

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont apportées si elles ne touchent que cet exercice, ou au cours de l'exercice où elles surviennent et des exercices ultérieurs, si ces modifications touchent à la fois l'exercice considéré et les exercices ultérieurs.

## Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque catégorie représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque catégorie. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

## Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque catégorie de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une catégorie de parts par le nombre total de parts de la catégorie en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

## Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

## Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

## Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés,

qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2024, le Fonds avait un montant de néant (31 décembre 2023 – néant) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2023 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

## Distributions

Le Fonds verse des distributions mensuelles, tel qu'il est indiqué dans le prospectus du Fonds. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

## Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

### *Détermination de la monnaie fonctionnelle*

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

### *Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif*

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

## Modifications futures des normes comptables

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme comptable IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis

# Canso Credit Income Fund

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

dans l'état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations, et des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

## Classement et évaluation des instruments financiers :

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications des normes comptables IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relatives aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et a ajouté des obligations d'information relatives aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

## 4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

## 5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le

Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Les parts de catégorie A sont cotées à la Bourse de Toronto (« TSX »), et les investisseurs peuvent les acheter et les vendre à la TSX. Les investisseurs devront assumer les commissions de courtage d'usage au moment de l'achat ou de la vente de parts.

Les parts de catégorie F sont désignées pour des comptes tarifés ou des comptes institutionnels, et elles diffèrent des parts de catégorie A comme suit : i) les parts de catégorie F ne sont pas cotées en bourse; ii) les honoraires des agents versés pour l'émission de parts de catégorie F sont moins élevés que ceux versés pour l'émission de parts de catégorie A.

Les porteurs de parts de catégorie A ou de catégorie F ont le droit de demander le rachat leurs parts en circulation le dernier jour ouvrable de juin de chaque année, et ils ont droit à un prix de rachat égal à la valeur liquidative par part de catégorie A ou de catégorie F, selon le cas. En plus du rachat annuel, les parts de catégorie A ou de catégorie F peuvent être remises en tout temps aux fins d'un rachat mensuel par le Fonds.

Un porteur de parts de catégorie F peut faire convertir ses parts en parts de catégorie A au cours de n'importe quel mois conformément à la plus récente notice annuelle du Fonds.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

### Catégorie A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts en circulation, au début	9 093 749	10 123 880
Parts converties de la catégorie F à la catégorie A	23 466	11 600
Rachat de parts	(418)	(1 041 731)
<b>Parts en circulation, à la fin</b>	<b>9 116 797</b>	<b>9 093 749</b>

### Catégorie F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts en circulation, au début	234 125	303 844
Parts converties de la catégorie F à la catégorie A	(20 800)	(10 325)
Rachat de parts	(20 435)	(59 394)
<b>Parts en circulation, à la fin</b>	<b>192 890</b>	<b>234 125</b>

# Canso Credit Income Fund

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

## 6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie certains services de gestion de placements et fournit certains services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Au 31 décembre 2024, le gestionnaire détenait une participation de 18,5 % dans le Fonds (31 décembre 2023 – 14,1 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 0,75 % pour les parts de catégorie A et de catégorie F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie.

Le total des frais de gestion gagnés par le gestionnaire pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'est élevé à 1 076 989 \$ (31 décembre 2023 – 1 089 396 \$), dont une tranche de 94 881 \$ était payable au 31 décembre 2024 (31 décembre 2023 – 88 467 \$).

Honoraires liés au rendement :

Sous réserve de certaines conditions décrites dans la notice annuelle du Fonds, le gestionnaire a le droit de recevoir des honoraires liés au rendement (les « honoraires liés au rendement ») correspondant à 20 % du rendement du Fonds qui dépasse le rendement de l'indice d'obligations de sociétés FTSE Canada, tel qu'il est décrit dans la notice annuelle du Fonds.

Les honoraires liés au rendement, s'ils sont touchés, sont calculés et comptabilisés mensuellement, et payés annuellement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les honoraires liés au rendement comptabilisés par le Fonds se sont chiffrés à 1 470 964 \$ (31 décembre 2023 – 2 163 423 \$).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le gestionnaire a versé 1 176 795 \$ (31 décembre 2023 – 2 239 124 \$), y compris les honoraires liés au rendement, au gestionnaire de portefeuille, une société affiliée, pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 31 décembre 2024, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 1 221 073 \$ (31 décembre 2023 – 1 772 023 \$).

## 7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, aux 31 décembre 2024 et 2023.

Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Titres de capitaux propres	12 812 620 \$	– \$	278 820 \$	13 091 440 \$
Titres à revenu fixe	–	146 682 400	1 418 421	148 100 761
Actions privilégiées	6 050 385	–	2 172 110	8 222 495
<b>Total</b>	<b>18 863 005 \$</b>	<b>146 682 400 \$</b>	<b>3 869 351 \$</b>	<b>169 414 696 \$</b>
Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Passifs financiers</b>				
Titres à revenu fixe vendus à découvert	– \$	25 653 223 \$	– \$	25 653 223 \$
<b>Total</b>	<b>– \$</b>	<b>25 653 223 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>25 653 223 \$</b>
Au 31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Titres de capitaux propres	6 892 217 \$	– \$	131 874 \$	7 024 091 \$
Titres à revenu fixe	–	163 740 835	1 379 472	165 120 307
Actions privilégiées	6 109 563	–	2 100 724	8 210 287
<b>Total</b>	<b>13 001 780 \$</b>	<b>163 740 835 \$</b>	<b>3 612 070 \$</b>	<b>180 354 685 \$</b>
Au 31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Passifs financiers</b>				
Titres à revenu fixe vendus à découvert	– \$	50 140 653 \$	– \$	50 140 653 \$
<b>Total</b>	<b>– \$</b>	<b>50 140 653 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>50 140 653 \$</b>

# Canso Credit Income Fund

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>Rapprochement des justes valeurs classées au niveau 3</b>		
Solde, au début	3 612 070 \$	5 267 733 \$
Achats	1 441 995	280 952
Ventes	(1 393 095)	(2 495 959)
Transferts entrants	–	1 452 077
Transferts sortants	–	–
Profits et pertes réalisés	(44 764)	655 579
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	253 145	(1 548 312)
<b>Solde, à la fin</b>	<b>3 869 351 \$</b>	<b>3 612 070 \$</b>

L'équipe d'évaluation interne du gestionnaire de portefeuille comprend des personnes issues de tous les secteurs fonctionnels de l'entreprise (négociation, règlement, recherche, gestion de portefeuille, conformité et administration du Fonds) qui ont une vaste expérience et une expertise approfondie des techniques d'évaluation de la juste valeur des placements dans les titres de créance et les titres de capitaux propres. L'équipe relève du chef des placements du gestionnaire de portefeuille, et son processus d'évaluation ainsi que les résultats qu'elle obtient font l'objet d'une surveillance continue par la direction du gestionnaire de portefeuille. L'évaluation des titres se fait au cas par cas, l'objectif étant d'établir la méthode d'évaluation la plus appropriée. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023.

Les sections qui suivent présentent de l'information sur les titres de niveau 3 ainsi qu'un résumé des techniques d'évaluation utilisées et de la sensibilité de la juste valeur de ces titres à la variation des données d'entrée.

Black Press Group Ltd., 10 %, 22 mars 2029

Prix : 90,50 \$

Technique d'évaluation : modèle des flux de trésorerie actualisés.

Données non observables : La principale donnée non observable associée à ce titre est le fait que la société s'est récemment libérée de la protection en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* et qu'elle cherche à redresser ses activités. En vertu du modèle, les flux de trésorerie futurs de l'obligation sont actualisés en fonction des rendements de titres de sociétés ayant une notation similaire, ainsi que d'un escompte de liquidité.

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible des rendements de titres de sociétés ayant une notation similaire pourrait se traduire par une diminution de 20 %, ou de 18,10 \$, du prix du titre, ou une diminution de 283 684 \$ de l'actif net.

Black Press Media Ltd., catégorie A

Prix : 1,00 \$

Technique d'évaluation : technique du financement par placement privé.

Données non observables : La société s'est récemment libérée de la protection en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, et elle cherche à redresser ses activités. La principale donnée non observable associée à ce titre est le prix établi la dernière fois que la société a mobilisé des capitaux dans le cadre d'un placement privé de titres additionnels. Les actions de catégorie A ont été émises au prix de 1 \$ par action.

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible de la valeur des actifs qui constituent l'entreprise pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 50 %, ou de 0,50 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 76 405 \$ de l'actif net.

FLINT Corp., actions privilégiées, série 1

Prix : 535,53 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : La principale donnée non observable associée à ce titre est le prix de l'obligation garantie de premier rang de FLINT Corp. (fourni par un tiers).

# Canso Credit Income Fund

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible du produit du prochain placement privé pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 30 %, ou de 160,66 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 604 082 \$ de l'actif net.

FLINT Corp., actions privilégiées, série 2

Prix : 535,53 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : La principale donnée non observable associée à ce titre est le prix de l'obligation garantie de premier rang de FLINT Corp. (fourni par un tiers).

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible du produit du prochain placement privé pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 30 %, ou de 160,66 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 47 555 \$ de l'actif net.

TC Fund I LP, catégorie B

Prix : 16,91 \$

Technique d'évaluation : modèle d'évaluation élaboré à l'interne.

Données non observables : Les principales données non observables associées à ce titre comprennent les états financiers de TC Fund I pour le troisième trimestre de l'exercice 2024, la valeur comptable des capitaux propres indiquée dans son bilan, la participation de 15 % du Fonds dans TC Fund I et le montant payable à Rivett LP au moment de la distribution de la société en commandite, par rapport à l'économie d'impôt obtenue.

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible de la valeur des placements pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 50 %, ou de 8,46 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 52 790 \$ de l'actif net.

X-Spectrum 1 Inc.

Prix : 0,27 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : Les principales données non observables associées à ce titre sont les prix de vente attendus des actifs liés au spectre.

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible de la valeur des actifs qui constituent l'entreprise pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 40 %, ou de 0,11 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 8 347 \$ de l'actif net.

X-Spectrum 2 Inc.

Prix : 0,00 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : La société et tous ses actifs sont en cours de liquidation. La valeur de liquidation sera probablement nulle, puisque la valeur de liquidation des actifs sera probablement inférieure au montant des passifs. La principale donnée non observable est la valeur de liquidation des actifs.

Variation de la valeur des données : Le gestionnaire de portefeuille estime qu'il est très improbable que la valeur de récupération des actifs dépasse la valeur des passifs de la société; il considère donc comme très improbable la possibilité d'un quelconque recouvrement sur ce titre.

## 8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

# Canso Credit Income Fund

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

## Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds avait des placements directs en instruments de créance (acheteur/vendeur) assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>Exposition au risque de crédit</b>		
AAA	9,0 %	(0,4) %
AA	1,4	3,0
A	12,4	11,4
BBB	31,2	34,0
BB	12,0	15,8
B	8,2	11,5
CCC	6,0	5,1
Sans notation	7,8	8,4

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance aux 31 décembre 2024 et 2023.

Au 31 décembre 2024	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
<b>Exposition au risque de liquidité</b>			
Titres à revenu fixe vendus à découvert	– \$	– \$	25 653 223 \$
Frais de gestion à payer	94 881	–	–
Autres charges à payer	–	1 685 858	–
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	387 842	–	–
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	–	731 693	–
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>Moins de 1 mois</b>	<b>De 1 à 3 mois</b>	<b>De 3 mois à 1 an</b>
<b>Exposition au risque de liquidité</b>			
Titres à revenu fixe vendus à découvert	– \$	– \$	50 140 653 \$
Rachats à payer	30 157	–	–
Frais de gestion à payer	88 467	–	–
Autres charges à payer	–	2 446 031	–
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	388 599	–	–
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	–	52 497	–

# Canso Credit Income Fund

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

## Risque de marché

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Exposition au risque de taux d'intérêt</b>					
Titres à revenu fixe et prêts à terme					
31 décembre 2024 – position acheteur	4 069 052 \$	25 055 890 \$	44 851 861 \$	74 123 958 \$	148 100 761 \$
31 décembre 2024 – position vendeur	–	14 522 974	–	11 130 249	25 653 223

  

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Exposition au risque de taux d'intérêt</b>					
Titres à revenu fixe et prêts à terme					
31 décembre 2023 – position acheteur	18 986 731 \$	34 510 138 \$	18 806 779 \$	92 816 658 \$	165 120 307 \$
31 décembre 2023 – position vendeur	–	4 205 876	8 315 584	37 619 193	50 140 653

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 31 décembre 2024, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 4 056 295 \$ (31 décembre 2023 – 1 897 069 \$).

### Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>Exposition au risque de change</b>		
Dollar américain	26,2 %	25,0 %

Au 31 décembre 2024, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,3 % (31 décembre 2023 – 0,3 %).

### Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 31 décembre 2024, environ 14,4 % (31 décembre 2023 – 11,0 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2024, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 1 065 697 \$ (31 décembre 2023 – 761 719 \$).



3080 Yonge Street, Suite 4000  
Toronto (Ontario) M4N 3N1  
[www.lysanderfunds.com](http://www.lysanderfunds.com)

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited